



Association de communes Mobul
Rue du Château d'En-Bas 33
Case postale
1630 Bulle

026 919 18 56
info@mobul.ch
www.mobul.ch



Communiqué de presse
Bulle, le 3 octobre 2024

Mobul confirme le prolongement de la ligne 201

Après l'intégration de quatre nouvelles communes à l'Association de communes Mobul au début de l'année 2024, le réseau de bus de l'agglomération s'étend à son tour. La ligne 201 sera prolongée au sud vers Epagny, au nord vers Vuippens et Marsens. L'Assemblée des délégués de Mobul a validé l'augmentation du budget liée à cette extension de l'offre.

A la suite de son assemblée, jeudi 3 octobre 2024, l'Association de communes Mobul a le plaisir d'annoncer l'extension de son réseau de bus vers Marsens, Vuippens et Epagny dès le 15 décembre 2024. Dans l'attente du dépôt d'un Projet d'agglomération de 5^{ème} génération, il s'agit de l'un des premiers effets du récent agrandissement de l'agglomération dont bénéficiera directement la population. La Commune d'Echarlens renonce pour le moment à intégrer le réseau de bus Mobul.

Prolongation de la ligne 201

La ligne 201 reliera Marsens à Epagny toutes les 15 minutes. Comme pour le reste de l'offre de Mobul, commandée conjointement avec l'Etat de Fribourg, ce sont les Transports publics fribourgeois (TPF) qui continueront à l'exploiter. Au sud, la ligne 201 sera prolongée vers l'arrêt *Epagny, Motel* et fera son terminus à *Epagny, Les Gottes*. Au nord, elle desservira nouvellement l'arrêt *Riaz, CO*, puis fera une boucle pour rallier les arrêts *Vuippens, village* et *Marsens, village* qui constituera le nouveau terminus. L'arrêt *Echarlens, bifurcation*, bien que situé sur le nouveau tracé de la ligne 201, ne sera pas desservi à la suite de la décision de la Commune d'Echarlens.

L'arrêt *Riaz, hôpital*, actuel terminus de la ligne, sera à l'avenir desservi toutes les 30 minutes dans les deux directions. L'HFR Riaz restera accessible toutes les 15 minutes en transports publics grâce à l'arrêt *Riaz, centre* qui est situé à moins de 300 mètres de l'entrée principale.

Extension de la zone tarifaire 30

La zone tarifaire 30 de Frimobil sera par ailleurs étendue aux nouveaux arrêts du réseau Mobul. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les voyageurs qui bénéficieront ainsi d'un tarif unique sur l'ensemble du réseau de bus de l'agglomération.

Adaptation du tracé de la ligne 202

De manière à garantir la stabilité de l'horaire tout au long de la journée, le tracé de la ligne 202 sera légèrement raccourci. A Bulle, le bus ne circulera plus sur la rue Saint-Denis et sur la rue de Gruyères mais reliera directement la rue de Vevey à la rue Nicolas-Glasson. L'arrêt *Bulle, Place des Alpes* sera toujours desservi par les lignes 201 et 203 et l'arrêt *Bulle, St-Denis* par la ligne 201. Les voyageurs de la ligne 202 pourront ainsi toujours rejoindre ces arrêts moyennant un transbordement à la gare.

Renseignements

Marie-France Roth Pasquier, Présidente du Comité de direction de Mobul, T 079 346 00 36